Edito

L'UNAF toujours autant mobilisée

Christian PONS
Président de l'UNAF

Loi Duplomb : la honte absolue

Le 8 juillet 2025, ce texte, porté par les intérêts de l'agrochimie et de la FNSEA, a été adopté par 316 députés. 223 ont voté contre et 25 se sont abstenus. L'extrême droite, la droite et les partis macronistes se sont alliés pour adopter ce projet de loi infame. L'UNAF et les apiculteurs ont été pourtant en première ligne. Dès les premières annonces en août 2024, ils ont alerté, manifesté, interpellé les parlementaires. À leurs côtés, des médecins, des scientifiques, des agriculteurs responsables et les grandes organisations environnementales ont uni leurs voix pour dénoncer cette régression sans précédent. Sans être écoutés... L'UNAF ne laissera pas cette loi se mettre en œuvre sans s'y opposer devant les tribunaux. La France mérite mieux que cette régression. Et nous continuerons à nous battre pour l'avenir de notre apiculture, pour la vie.

Le Conseil d'Etat retoque le lobby des pesticides et le Gouvernement

La France a interdit par décret du 16-12-2020 l'usage de 3 néonicotinoïdes (l'acétamipride, le sulfoxaflor et la flupyradifurone), une interdiction qui déplaît au plus haut point au syndicat professionnel des fabricants de pesticides en France (Phyteis) qui, en 2023, a fait une requête en Conseil d'Etat pour abroger ce décret. Le Conseil d'Etat a rejeté cette demande. Cette décision, déterminante, fondée sur des éléments scientifiques indiscutables, contredit absolument la position de la FNSEA et de la ministre de l'Agriculture Annie Genevard qui devraient mieux connaître leur dossier et ne pas défendre systématiquement l'agrochimie et l'agrobusiness au détriment de l'environnement, des pollinisateurs ou de la santé...

Frelon asiatique : des décrets en attente

Nous avons été reçus par le ministère de la Transition écologique (MTE) à la suite de notre demande concernant l'élaboration des décrets d'application de la loi frelon asiatique. Le ministère nous a indiqué que la réunion devait être initialement coanimée avec le ministère de l'Agriculture, mais des « contraintes d'agenda » auraient empêché sa participation. Cela nous laisse quelque peu songeurs... Les principaux points abordés : à ce jour, le co-portage et la coordination entre les ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture restent encore à clarifier. Nous avons rappelé la représentativité et le rôle prépondérant de l'UNAF dans la filière apicole, comme nous avons pu le démontrer lors de l'adoption à l'unanimité de cette loi frelon. En ce qui concerne le plan de lutte, nous avons exprimé la nécessité d'un décret clair, pragmatique et efficace, opérant à la fois à l'échelle nationale et départementale. Nous avons souligné l'impact économique et écologique préoccupant du frelon asiatique et l'indispensable besoin de véritables moyens financiers et humains à la hauteur des enjeux pour y faire face. A cet effet, les apiculteurs demandent une participation à l'aune de leur représentativité dans les différentes instances et une prise en compte de leurs besoins et de financements concrets. Le travail opérationnel devrait débuter à l'automne, après la promulgation du décret. L'UNAF sera force de proposition dans les discussions à venir. A suivre.

APIdays® : un beau millésime !

Cette année 2025, le thème de ces APIdays® était particulièrement sensible : « Abeilles et fleurs, des histoires d'amour à sauver ». Les derniers événements, aussi bien politiques, environnementaux que juridiques, prouvent que nos combats pour défendre la biodiversité, l'environnement, le vivant ont, plus que jamais, du sens. En fait, c'est notre avenir que nous devons sauver ! Et nous n'avons pas le droit de faiblir ou de nous coucher devant des élus à la solde de l'agrochimie ou de l'agrobusiness. Les APIdays® constituent une fort belle opportunité pour sensibiliser, alerter nos concitoyens et les jeunes générations sur les défis que nous devons relever pour sauvegarder les abeilles et les pollinisateurs. Plus de 80 événements, organisés par les partenaires du programme « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® » et animés par les apiculteurs référents et les syndicats départementaux, se sont déroulés sur le territoire national, en métropole et en outre-mer. Une très belle réussite et un très bon millésime. Bravo à toutes et tous !

80 ans de l'UNAF

En 2025, l'Union nationale de l'apiculture française fête ses 80 ans. Une belle histoire syndicale au service de tous les apiculteurs et apicultrices, et des abeilles. Depuis 1945, le même engagement guide notre combat : défendre l'abeille et son environnement, représenter et défendre les apiculteurs au niveau départemental, national, européen et mondial. En toute indépendance et sans compromission ! La défense syndicale est toujours rude, difficile. Nous avons parfois l'impression d'être David contre Goliath, mais l'UNAF est pleine de ressources, d'énergie, foisonnante d'idées. Elle peut compter sur ses milliers adhérents, fidèles et enthousiastes, ses personnes ressources, ses collaborateurs, son réseau. Nous avons très souvent alerté, agi avec un temps d'avance. Souvent copiée mais jamais égalée, diraient certains ! Cette grande aventure, fort instructive, vous pourrez la lire et la relire. Elle s'échelonnera sur les prochains numéros d'*Abeilles & Fleurs*.

Dans plusieurs régions, notamment dans le Sud, les températures élevées ont asséché les fleurs et amoindri des récoltes de châtaignier, ronce ou lavande qui s'annonçaient pourtant fort prometteuses. En période de canicule, installez des abreuvoirs pour vos abeilles, soyez vigilants avec les enfumoirs, faites suivre systématiquement de l'eau. Un incendie est si vite allumé... Et n'hésitez pas à nous interpeller pour obtenir des dérogations si les préfets prennent des mesures interdisant l'accès aux massifs forestiers.